

ANDRE CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du groupe de la Gauche
Démocrate et Républicaine

St-Amant-Roche-Savine, le 1^{er} novembre 2020

Communiqué

Hommage à Samuel Paty : la République ne peut pas renoncer à rendre hommage à l'un de ses héros

C'est avec stupeur que nous appris que la rentrée des classes, qui devait être décalée lundi à 10 h pour laisser le temps aux équipes pédagogiques de préparer un hommage à Samuel Paty, sera finalement maintenue à l'horaire habituel.

Samuel Paty, qui a été lâchement assassiné parce qu'il remplissait son rôle de professeur, en apprenant à ses élèves à être des citoyens épris de liberté, se verra donc honoré par le respect d'une seule minute de silence. Ce n'est pas acceptable.

Motivé par des impératifs sécuritaires, ce renoncement du ministre de l'Éducation nationale est d'autant plus incompréhensible qu'il avait accepté cette demande de banalisation de la matinée émanant de l'ensemble des organisations syndicales de l'éducation. Les chefs d'établissement et leurs équipes avaient d'ailleurs préparé la reprise de la classe en lien avec les collectivités locales.

Je demande solennellement que soit maintenu ce moment d'échange. Après avoir laissé le temps nécessaire au recueillement et aux annonces en tous genres, il doit désormais être permis à la communauté enseignante, aux enfants et à la Nation tout entière de rendre hommage à Samuel Paty, héros de notre République.

Dans la période troublée que traverse notre pays, ce renoncement serait perçu par l'ensemble de nos concitoyens, profondément touchés par l'assassinat du professeur, comme une faute grave et une entrave dans le respect de notre contrat social. La menace sanitaire et sécuritaire ne saurait justifier une décision conduisant à ce type de ressentiment.

Ancien chef d'établissement, c'est au nom de la très haute considération que je porte à l'École de la République que j'appelle à organiser ce temps d'échange.

Contact presse : Corinne Ould'Ameur - 04 73 95 74 90